



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 107760

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le dispositif de prime pour l'emploi. Elle représente un coût budgétaire important (3,5 milliards d'euros en 2009), et elle est versée à un quart des ménages fiscaux (huit millions de personnes en 2009) pour un montant moyen faible, de 480 euros par an. Cette large distribution la rend peu incitative en termes de retour à l'emploi, son objectif principal. Le récent rapport public de la Cour des comptes a souligné par ailleurs l'extrême nécessité de la redéfinition de ses objectifs par rapport à ceux de la part « activité » du RSA. Il lui demande si une redéfinition de la prime pour l'emploi est envisagée dans le prochain projet de loi de finances.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107760

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4698

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)